

EN BREF... ENCORE LES TEMPÊTES

► Forêt Entreprise publie un numéro "spécial Ouragans 26-28 décembre 1999"

Forêt Entreprise, revue éditée par l'Institut pour le Développement forestier, publie son numéro 131-2000/1 sous la forme d'un numéro "spécial Ouragans 26-28 décembre 1999".

Près de 100 pages sont ainsi consacrées aux tempêtes. Elles réalisent un premier bilan des phénomènes météorologiques et de leurs conséquences immédiates en distinguant le volume des chablis et le préjudice économique, en conduisant une analyse par essences (Noyer, Hêtre, Chênes, Peuplier, Douglas) et types de formation (forêts, parcs). En particulier, une première évaluation monétaire des dommages incluant perte de valeur vénale, perte de valeur d'avenir et frais supplémentaires de reconstitution des forêts y est présentée et atteint 40 milliards de francs (Peyron, Cinotti, Berthier, Tessier).

Ce numéro rassemble également un grand nombre de conseils aux propriétaires forestiers : comment gérer la crise, commercialiser les bois, aborder l'exploitation des chablis, voire leur transformation à l'aide d'une scierie mobile, conserver les bois encore sur pied et les bois renversés... ? Enfin, il laisse la place à de multiples témoignages, réflexions et points de vue qui ne font sans doute que préparer un certain nombre de débats futurs...

Forêt Entreprise — 23, avenue Bosquet — F-75007 PARIS. Tél. 01.40.62.22.81.

► Ouragans de décembre 1999 et recherche forestière

Les tempêtes des 26, 27 et 28 décembre 1999, qui ont soufflé de l'Aquitaine à l'Alsace, ont atteint lourdement l'Institut national de la Recherche agronomique (INRA), et notamment ses centres et dispositifs de recherche forestière.

Un point succinct en est fait par Y. Birot dans le n° 103, janvier 2000, de la revue "*INRA mensuel*".

Les dégâts principaux concernent les expérimentations en cours, les collections d'essences forestières, et parfois aussi les bâtiments. C'est ainsi qu'à Pierroton (centre de Bordeaux) les toitures et les 80 % des parcelles expérimentales ont été saccagées ; qu'à Nancy-Champenoux, l'arboretum d'Amance et les placettes d'expérimentation ont subi de graves atteintes.

Des sites-ateliers dotés d'équipement scientifique lourd ont été détruits, des tests génétiques d'une valeur inestimable ont disparu, des séries arborées de données chronologiques sont interrompues de manière définitive, des chercheurs et thésards sont désemparés.

Des choix sont à faire (quoi tenter de sauver, quoi abandonner ?), des orientations nouvelles sont à prendre, d'autres à renforcer, par exemple : dynamique des systèmes racinaires ; modélisation du comportement au vent ; relations entre biodiversité et modes de gestion, régénération naturelle et diversité génétique, évaluation économique de méthodes sylvicoles, etc.

INRA mensuel — INRA — 147, rue de l'Université — F-75338 PARIS CEDEX 07. Tél. 01.42.75.90.00

► **Un dossier du BIMA sur tempêtes et marée noire**

Le *BIMA*, magazine du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, n° 1482 de mars 2000, publie un "dossier tempêtes et marée noire", l'agriculture, les forêts et les cultures marines ayant été particulièrement touchées par ces deux catastrophes.

La partie forestière fait l'objet de deux articles dont l'un insiste sur le plan gouvernemental qui représente ainsi plus de 2 milliards de crédits supplémentaires sur la seule année 2000 auxquels il convient d'ajouter le montant des bonifications d'intérêt sur les prêts qui interviendront, dont la nature est évidemment pluriannuelle, et les dégrèvements fiscaux qui complètent ce plan.

L'une des régions les plus touchées, la Lorraine, fait ensuite l'objet d'un article global sur la base de nombreuses entrevues avec des professionnels, des élus, des responsables des principaux organismes. L'article se termine par le message de Philippe Leroy, Vice-Président du Conseil régional de Lorraine et Président du Conseil général de Moselle, mais aussi Président de la Commission permanente du Conseil supérieur de la Forêt et des Produits forestiers et de l'Inventaire forestier national : « *Le paysage va changer pour des dizaines d'années ; mais aidée par l'homme, la nature a suffisamment de ressources pour reconstruire la forêt* ».

BIMA — Ministère de l'Agriculture et de la Pêche — 78, rue de Varenne — F-75349 PARIS 07 SP.

► **26 décembre 1999 : ouragan aussi en Allemagne du Sud**

L'ouragan du 26 décembre 1999, si désastreux pour la forêt française (avec son complément du 28 décembre), l'a été aussi pour la partie sud de la forêt allemande. Une impressionnante photographie aérienne présente des forêts totalement détruites en Forêt noire, de part et d'autre de la route des crêtes (Schwarzwaldhochstrasse), dans la région de Freudenstadt.

L'essentiel des dégâts se situe de fait en Bade-Württemberg où 25 millions de m³ ont été mis à terre, notamment en :

Direction forestière de Freiburg : 6,5 millions de m³,
Direction forestière de Karlsruhe : 6,3 millions de m³,
Direction forestière de Tübingen : 3,5 millions de m³,
Direction forestière de Stuttgart : 4,2 millions de m³.

La moitié nord de la Forêt noire a particulièrement souffert : ces 25 millions de m³ valent trois possibilités ligneuses annuelles du Land en question (et 60 % de la possibilité annuelle allemande).

S'y ajoutent quelque 4,3 millions de m³ en Bavière (Souabe surtout), plusieurs centaines de milliers de m³ en Rhénanie-Palatinat, etc ; soit un total, pour toute l'Allemagne, d'environ 30 millions de m³.

La Suisse n'est malheureusement pas en reste, avec quelque 10 millions de m³ de bois abattus par l'ouragan.

Source : Allgemeine Forstzeitschrift / Der Wald, n° 2/2000, 24 janvier 2000 et n° 3/2000, 14 février 2000 — Redaktion — Muskastraße 4 — D-70619 STUTTGART (ALLEMAGNE).
Tél. (0711) 44827-0. Télécopie (0711) 44827-77. Mél. AFZ-Der-Wald@t-online.de

► **Après les tempêtes... une pluie d'informations**

Depuis le début de l'année, toutes les instances intervenant dans le domaine forestier se sont mobilisées pour apporter, chacune dans son domaine, les informations, conseils ou avis qui lui semblaient fondamentaux pour gérer ou atténuer les traumatismes postérieurs aux ouragans de décembre 1999.

En bref

La *Revue forestière française* ne peut reproduire *in extenso* les communiqués correspondants. Elle se propose cependant d'en faire ici une liste et de transmettre l'un ou l'autre de ces communiqués à ceux qui, parmi ses abonnés, souhaiteraient particulièrement en connaître le contenu complet.

- Communiqués de presse de François Brottes, député de l'Isère, Président du Groupe d'Étude Forêt et Filière-bois de l'Assemblée nationale (et, depuis le 26 avril 2000, rapporteur du projet de loi d'orientation sur la forêt) :

- du 05 janvier 2000 : "la sinistrose doit sortir du bois" (2 pages),

- du 11 janvier 2000 : "Mutualisons la ressource forestière" (2 pages),

- du 12 janvier 2000 sur le Plan national pour la forêt annoncé par le Premier Ministre (1 page).

- Communiqué de la Mutualité sociale agricole du 6 janvier 2000 "Exploitation de la forêt française sinistrée ; chablis : attention aux risques d'accidents" (1 page).

- Info-Santé Forêts – tempêtes n° 1 du 14 janvier 2000 : "Après les tempêtes des 26-28 décembre 1999... limiter la dépréciation des bois et les risques phytosanitaires pour la forêt" par le Département Santé des Forêts du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (5 pages).

- Note rapide de Bernard Jabiol, enseignant-chercheur en Pédologie - ENGREF Nancy, de février 2000 "Risques de dégradation des sols suite aux chablis de décembre 1999" (2 pages).

- Communiqué de la forêt privée française (Fédération nationale des Syndicats de Propriétaires forestiers sylviculteurs, Union des Coopératives forestières françaises, Association nationale des Centres régionaux de la Propriété forestière, Institut pour le Développement forestier) du 5 janvier 2000 : "Ouragan sur les forêts françaises ; conseils aux propriétaires" (1 page).

- Communiqué de presse de la revue *La Forêt privée* : "Que peut-on faire, que doit-on faire après les tempêtes de décembre ?" (1 page).

- Communiqués du Conseil interprofessionnel des Forêts et Bois d'Aquitaine (CIBA) :

- 11 février 2000 : "Plan d'urgence pour la forêt d'Aquitaine" (2 + 17 pages),

- "3 mois après l'ouragan, que fait l'interprofession bois et forêt ?" (3 pages),

- 1^{er} mars 2000 : "Chablis : l'aide au transport enfin complétée" (1 page).